

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-deux, le 25 mai à 18h10, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle de Spectacle de GRANDVILLARS, sous la présidence de Madame Sandrine LARCHER, 1^{ère} Vice-Présidente.

Étaient présents : Madame Sandrine LARCHER, 1^{ère} Vice-Présidente, et Mesdames et Messieurs Jacques ALEXANDRE, Martine BENJAMAA, Anne-Catherine BOBILLIER, Daniel BOUR, Anissa BRIKH, Bernard CERF, Gilles COURGEY, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Vincent FREARD, Daniel FRERY, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Claude MONNIER, Emmanuelle PALMA GERARD, Gilles PERRIN, Nicolas PETERLINI, Fabrice PETITJEAN, Florence PFHURTER, Jean RACINE, Françoise THOMAS, Dominique TRELA, Pierre VALLAT et Bernard VIATTE **membres titulaires.**

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs, Lounès ABDOUN-SONTOT, Chantal BEQUILLARD, Thomas BIETRY, Philippe CHEVALIER, Catherine CLAYEUX, Catherine CREPIN, Roland DAMOTTE, Imann EL MOUSSAFER, Gérard FESSELET, Christian GAILLARD, Sophie GUYON, Hamid HAMLIL, Michel HOUDELAT, Anaïs MONNIER, Robert NATALE, Sophie PHILIPPE, Annick PRENAT, Christian RAYOT, Frédéric ROUSSE, Lionel ROY, Virginie REY, et Jean Michel TALON.

Avaient donné pouvoir : Lounès ABDOUN-SONTOT à Daniel BOUR, Thomas BIETRY à Gilles COURGEY, Philippe CHEVALIER à Gilles COURGEY, Catherine CREPIN à Anissa BRIKH, Gérard FESSELET à Daniel FRERY, Robert NATALE à Sandrine LARCHER, Sophie PHILIPPE à Daniel FRERY, Annick PRENAT à Anne-Catherine BOBILLIER et Frédéric ROUSSE à Françoise THOMAS.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 11 mai 2022	Le 11 mai 2022	En exercice	50
		Présents	28
		Votants	37

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Emmanuelle PALMA GERARD est désignée.

2022-04-07 Réalisation d'un pôle touristique rural à Brebotte – Bilan de clôture

Rapporteur : Sandrine LARCHER

Vu la délibération 2017-01-17 portant sur la convention de prestations entre la CCST et la SPL Sud Immobilier pour la réalisation d'un pôle touristique rural à Brebotte,

Vu la convention susmentionnée signée en date du 30 janvier 2017,

Vu la délibération 2018-03-20 portant sur l'avenant n°1 à la convention,

Vu l'avenant n°1 de prolongation de la durée de la convention de prestations entre la CCST et la SPL Sud Immobilier signé le 16 avril 2018,

Vu la délibération 2019-05-26 portant sur l'avenant n°2 à la convention,

Vu l'avenant n°2 de prolongation de la durée et de modification du plan de financement de la convention de prestations entre la CCST et la SPL Sud Immobilier signé le 5 juillet 2019,

Vu la délibération 2021-04-20 portant sur l'avenant n°3 à la convention,

Vu l'avenant n°3 de prolongation de la durée et de modification du plan de financement de la convention de prestations entre la CCST et la SPL Sud Immobilier signé le 27 mai 2021,

La Communauté de communes du Sud Territoire a confié à la SPL Sud Immobilier la réalisation, en lieu et place du bâtiment anciennement café du canal à Brebotte, la réalisation d'un équipement touristique le long de l'Eurovéloroute.

Ce pôle a été construit dans la logique d'un gîte d'étape – restaurant. Il comprend un appartement de fonction, 5 chambres de 2 à 4 places (soit une douzaine de places hors camping), des sanitaires, des locaux sécurisés, un entrepôt à vélos et bagages des randonneurs, une salle de restauration attenante à une cuisine équipée d'une capacité permettant de répondre à la production de 40 repas par service. Une aire naturelle de camping est également disponible.

Les travaux ont démarrés fin septembre 2018 et se sont achevés à l'été 2019. L'exploitation commerciale a démarré le 08 août 2019 (inauguration le 31/08).

- Le décompte définitif du coût de revient de l'opération est établi à 1 103 613,87 euros TTC.
- La participation de la collectivité sous forme d'avance et remboursement de factures depuis 2017 s'élève à 1 071 567,17 euros TTC, soit un déficit de trésorerie de 32 046,70 euros TTC à verser par la CCST à la SPL Sud Immobilier à travers le règlement de l'avance n°14 et du solde, sur présentation de facture.
- Les charges de la société pour accomplissement de sa mission sont établies à 64 200,74 euros TTC.

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu à l'unanimité des membres présents, décide :

- **de valider le bilan de clôture de l'opération fourni par la SPL Sud Immobilier,**
- **d'autoriser le Président à régler à la SPL Sud Immobilier l'avance n°14 de 22 965,22 euros TTC et le solde de 9 081,48 euros TTC pour équilibre de l'opération sur présentation de facture,**
- **d'autoriser le Président à régler à la SPL Sud Immobilier les charges à percevoir par cette dernière dans le cadre de l'opération sus-visée, sur présentation de facture,**
- **de donner quitus à la SPL Sud Immobilier de la mission qui lui a été confiée par convention,**
- **d'autoriser le Président à signer tous les actes administratifs, juridiques et financiers afférents à cette opération.**

Annexe : bilan de clôture de l'opération



La vice-Présidente soussignée, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Et publication ou notification le

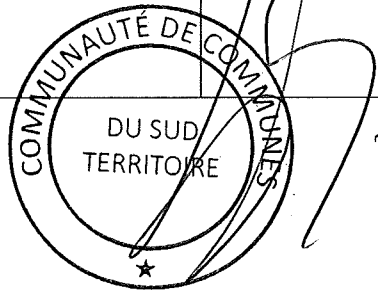
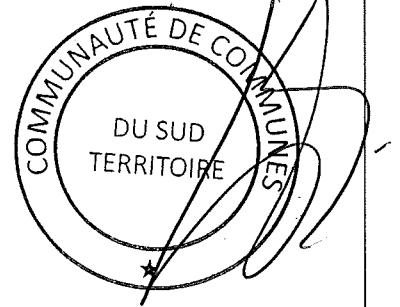
La vice-Présidente,

La vice-Présidente
Sandrine LARCHER

La vice-Présidente,

La vice-Présidente
Sandrine LARCHER

JEUDI 02 JUIN 2022



SPL Sud Immobilier

Réalisation d'un pôle touristique rural à Brebotte

Bilan de clôture de l'opération
09 mai 2022

Rappel des objectifs et programme du projet

- Réalisation en lieu et place du bâtiment ancien café du ca équipement touristique le long de l'Eurovéloroute.
- Ce pôle est constitué dans la logique d'un gîte d'étape – restaurant, d'un appartement de fonction, de 5 chambres de 2 à 4 places (soit une douzaine de places hors camping), de sanitaires, de locaux sécurisés d'entrepôt des vélos et bagages des randonneurs, ainsi qu'une salle de restauration attenante à une cuisine équipée d'une capacité permettant de répondre à la production de 40 repas par service. Une aire naturelle de camping sera également disponible.
- Opération comprenant l'ensemble des études et travaux de réalisation de l'équipement et ses abords.

Financement par la CCST, sous forme d'avances au fur et à mesure de l'avancée des études et travaux selon convention

Etat d'avancement du projet

- Démarrage des travaux fin septembre 2018.
- Attribution des marchés de travaux entre septembre 2018 et février 2019 (plusieurs consultations).
- Date de réception des travaux : début août 2019 (avec réserves) à compléter d'une année de garantie de parfait achèvement des travaux.
- Début de l'exploitation commerciale par les locataires : 08 août 2019 (inauguration le 31/08).

**Avances consenties par la Communauté de communes du Sud Territoire
à la SPL Sud Immobilier
dans le cadre de la réalisation du pôle touristique rural à Brebotte**

BILAN

N° de situation	Montant (en euros HT)	Montant (en euros TTC)	Date de demande	Date de versement
Avance n°1	58 945,00 €	70 734,00 €	20/03/17	07/06/17
Avance n°2	52 010,10 €	62 412,12 €	25/09/18	07/11/18
Avance n°3	74 000,00 €	88 800,00 €	14/11/18	26/11/18
Avance n°4	70 242,76 €	84 291,31 €	11/12/18	12/04/19
Avance n°5	165 000,00 €	198 000,00 €	17/01/19	12/04/19
Avance n°6	60 000,00 €	72 000,00 €	05/03/19	24/05/19
Avance n°7	55 000,00 €	66 000,00 €	04/04/19	13/06/19
Avance n°8	56 077,60 €	67 293,12 €	23/04/19	23/07/19
Avance n°9	50 000,00 €	60 000,00 €	16/05/19	23/07/19
Avance n°10	71 855,00 €	86 226,00 €	02/07/19	23/07/19
Avance n°11	85 000,00 €	102 000,00 €	22/07/19	29/07/19
Avance n°12	57 000,00 €	68 400,00 €	01/08/19	27/08/19
Avance n°13	37 842,18 €	45 410,62 €	13/02/20	05/08/20
TOTAL des avances reçues	892 972,64 €	1 071 567,17 €		
TOTAL des dépenses du projet selon bilan de clôture	919 744,56 €	1 103 613,87 €		
Soit différence	26 771,92 €	32 046,70 €		
Avance n°14	19 137,68 €	22 965,22 €	10/07/20	Non versée
Solde restant	7 634,24 €	9 081,48 €		

Soit à verser par la Communauté de communes du Sud Territoire à la SPL Sud Immobilier - en sus de l'avance n°14 - pour équilibre des comptes en fin d'opération, sur facture présentée : **9 081,48 euros TTC (neuf mille quatre vingt un euros et quarante huit cts).**

Envoyé en préfecture le 02/06/2022

Reçu en préfecture le 02/06/2022

Affiché le



ID : 090-249000241-20220525-2022_04_07-DE

**Imputation des charges de la SPL Sud Immo
dans le cadre de la réalisation du pôle touristique rural à Brebotte**

N° de facture	Montant (en euros HT)	Montant (en euros TTC)	Date de demande	Date de versement
TOTAL des dépenses du projet selon bilan de clôture	919 744,56 €	1 103 613,87 €		
Montant des charges de la SPL selon convention (6 %)	55 184,67 €	66 221,61 €		
FAC1904006 / situation n°1	19 356,27 €	23 227,52 €	23/04/19	15/07/19
FAC1907002 / situation n°2	24 799,15 €	29 758,98 €	19/07/19	29/07/19
FAC2012002 / situation n°3	9 345,20 €	11 214,24 €	01/12/20	14/03/22
<i>TOTAL recue</i>	<i>53 500,62 €</i>	<i>64 200,74 €</i>		
Soit différence	1 684,05 €	2 020,86 €		

Soit **2 020,86 € TTC** (deux mille vingt euros et quatre vingt six centimes) à verser par la Communauté de commune du Sud Territoire à la SPL Sud Immobilier en règlement des charges dues à la société pour l'exercice de sa mission en fin d'opération.

Bilan de clôture - Pôle touristique rural à Brebotte

09/05/2022

Envoyé en préfecture le 02/06/2022

Reçu en préfecture le 02/06/2022

Affiché le

Brebotte



ID : 090-249000241-20220525-2022_04_07-DE

Phase	Structure/Entreprise en charge	Objet et n° factur					
Études générales préalables	Diagnostic amiante	Exim	FA170120 11456	384,00 €	320,00 €		
			FA170120 11457	712,80 €	594,00 €		
	Etude de sol	Hydrogeotechnique	F1720081	1 668,00 €	1 390,00 €		
	Etude Assainissement	JL Blondé	F170522/016	2 220,00 €	1 850,00 €		
MOE	Mandataire / Architecte	JL Vadam	FA 17/07	6 000,00 €	5 000,00 €		
			FA 17/14	7 759,80 €	6 466,50 €		
			FA 19/12	6 788,18 €	5 656,82 €		
			FA 19/14	2 226,05 €	1 855,04 €		
			FA 19/22	1 027,40 €	856,17 €		
			Avenant 1	7 440,00 €	6 200,00 €		
			Situation 1	2 103,73 €	1 753,11 €		
	Bureau d'études	BEJ	Situation 2	3 023,51 €	2 519,59 €		
			Situation 3	4 559,71 €	3 799,76 €		
			Situation 4	2 054,81 €	1 712,34 €		
			Situation 5	2 054,81 €	1 712,34 €		
			Situation 6	684,94 €	570,78 €		
			Situation 7	684,94 €	570,78 €		
			Situation 8	978,48 €	815,40 €		
			Situation 9	782,78 €	652,32 €		
			Situation 10	195,70 €	163,08 €		
			Bureau structure	ITEBAT	17/19	1 528,87 €	1 274,06 €
	18/20	2 110,44 €			1 783,70 €		
	Bureau thermique	NRTHERM	Situation 1	3 057,74 €	2 548,12 €		
			Situation 2-DGD	611,54 €	509,62 €		
Contrôle technique	Contrôle technique	SOCOTEC	1801000014	1 536,00 €	1 280,00 €		
			1905000020	576,00 €	480,00 €		
			1907000001	576,00 €	480,00 €		
			1909000002	576,00 €	480,00 €		
			1912000118	576,00 €	480,00 €		
			1912000132	168,00 €	140,00 €		
			1809000027	480,00 €	400,00 €		
			1812000097	600,00 €	500,00 €		
SPS	SPS	SOCOTEC	1905000021	600,00 €	500,00 €		
			1909000009	600,00 €	500,00 €		
			1911000010	600,00 €	500,00 €		
			1911200083	120,00 €	100,00 €		
			Démolition bâtiment	BTT	52	31 302,00 €	26 085,00 €
			LOT 1 – Terrassement	TROMMENSCHLAGER	Situation 1	16 602,27 €	13 835,23 €
					Situation 2	4 252,20 €	3 543,50 €
Situation 3	2 929,31 €	2 441,51 €					
Situation 4	4 659,75 €	3 883,12 €					
DGD et RG	1 497,05 €	1 247,54 €					
LOT 2 - Maçonnerie – Béton armé	CAMOZZI	Situation 1	35 590,80 €	29 659,00 €			
		Situation 2	17 633,64 €	14 694,70 €			
		Situation 3	10 260,00 €	8 550,00 €			
		Situation 4	3 129,30 €	2 607,75 €			
		Situation 5	11 971,82 €	9 976,52 €			
		DGD – RG	4 136,08 €	3 446,73 €			
LOT 3 – Ossature Bois – Charpente – Couverture – Zinguerie – Colombages	BINKERT	Situation 1	91 200,00 €	76 000,00 €			
		Situation 2	45 600,00 €	38 000,00 €			
		Situation 3	74 641,50 €	62 201,25 €			
		Situation 4	5 791,20 €	4 826,00 €			
		Situation 5	7 265,22 €	6 054,35 €			
		Situation 6	3 043,80 €	2 536,50 €			
		DGD – RG	11 975,88 €	9 979,90 €			
LOT 4 – Menuiseries bois extérieures	NEGRO	Situation 1	46 649,66 €	38 874,72 €			
		Situation 2	2 455,24 €	2 046,03 €			
LOT 5 – Menuiseries aluminium – Miroiteries	FRANCE FERMETURES	Situation 1	14 927,62 €	12 439,68 €			
		DGD	2 129,28 €	1 774,40 €			
LOT 6 – Plâtrerie sèche – Isolation	SPP	Situation 1	6 422,18 €	5 351,82 €			
		Situation 2	25 894,46 €	21 578,72 €			
		Situation 3	10 360,28 €	8 633,56 €			
		Situation 4	2 780,71 €	2 317,26 €			
		DGD	3 260,94 €	2 717,45 €			
LOT 7 – Electricité – Courants faibles – Alarme	CB ELEC	Situation 1	16 500,34 €	13 750,28 €			
		Situation 1	3 883,68 €	3 236,40 €			
		Situation 2	5 344,52 €	4 453,76 €			
		Situation 3	11 183,64 €	9 319,70 €			
		Situation 4	20 320,44 €	16 933,70 €			
		Situation 5	5 973,28 €	4 977,73 €			
			Situation 6	9 842,13 €	8 201,77 €		

Bilan de clôture - Pôle touristique rural à Brebotte
09/05/2022

Envoyé en préfecture le 02/06/2022

Reçu en préfecture le 02/06/2022

Affiché le



ID : 090-249000241-20220525-2022_04_07-DE

Travaux	LOT 8 – Chauffage – PAC	SCHMIDLIN	Situation 7		
			DGD – RG		
			Situation 1		
			Situation 2	11 400,00 €	9 500,00 €
			Situation 3	11 400,00 €	9 500,00 €
			Situation 4	11 400,00 €	9 500,00 €
			Situation 5	4 446,00 €	3 705,00 €
			DGD	2 637,57 €	2 197,97 €
	RG	2 772,82 €	2 310,68 €		
	LOT 9 – Sanitaire	SCHMIDLIN	Situation 1	7 980,00 €	6 650,00 €
			Situation 2	7 980,00 €	6 650,00 €
			Situation 3	7 980,00 €	6 650,00 €
			Situation 4	7 980,00 €	6 650,00 €
			DGD	1 187,61 €	989,67 €
	RG	1 742,50 €	1 452,08 €		
LOT 10 – Menuiseries bois intérieures – Escalier – Parquets	NEGRO	Situation 1	5 921,00 €	4 934,17 €	
		Situation 2	19 717,15 €	16 430,96 €	
		Situation 3	9 396,84 €	7 830,70 €	
		Situation 4	3 115,90 €	2 596,58 €	
		Situation 5	8 640,00 €	7 200,00 €	
		Situation 6 – DGD	4 407,34 €	3 672,78 €	
LOT 11 – Chape – Isolation sol	DE STEFANO	Situation 1	18 710,82 €	15 592,35 €	
		Situation 2	344,39 €	286,99 €	
		DGD	1 002,91 €	835,76 €	
LOT 12 – Revêtements sols durs – Falences	DE STEFANO	Situation 1	3 504,36 €	2 920,30 €	
		Situation 2	26 072,19 €	21 726,82 €	
		Situation 3	3 051,39 €	2 542,82 €	
		Situation 4	929,10 €	774,25 €	
		DGD	1 766,16 €	1 471,80 €	
LOT 13 – Peintures	HUG	Situation 1	11 046,15 €	9 205,12 €	
		Situation 2	11 175,55 €	9 312,96 €	
		Situation 3	12 462,16 €	10 385,13 €	
		Situation 4	1 938,00 €	1 615,00 €	
		Situation 5	3 591,00 €	2 992,50 €	
		Situation 6	3 123,60 €	2 603,00 €	
		Situation 7	2 136,65 €	1 780,54 €	
		DGD et RG	2 393,32 €	1 994,44 €	
LOT 14 – Enduits façades	FERRAZ	Situation 1	7 814,70 €	6 512,25 €	
		RG	411,30 €	342,75 €	
LOT 15 – Aménagement cuisine	INSTALL'NORD	Situation 1	27 255,32 €	22 712,80 €	
		Situation 2	4 690,62 €	3 908,85 €	
		DGD	1 681,37 €	1 401,14 €	
LOT 17 – VRD	TROMMENSCHLAGER	Situation 1	8 800,93 €	7 334,11 €	
		Situation 2	48 544,10 €	40 453,42 €	
		Situation 3	32 376,69 €	26 980,57 €	
		Situation 4	2 933,66 €	2 444,72 €	
		Situation 5	32 379,52 €	26 982,93 €	
		Situation 6	9 147,47 €	7 622,89 €	
		Situation 7	17 406,79 €	14 505,66 €	
		Situation 8	2 154,60 €	1 795,50 €	
		DGD	8 091,78 €	6 743,15 €	
Protection incendie	Protection incendie	SASU BPI	FA 6289	1 632,00 €	1 360,00 €
Réseaux	Dépose branchement EDF	ENEDIS	F0323-600361425	529,32 €	441,10 €
	Raccordement eau potable	CCST	18-0095	1 778,62 €	1 482,18 €
	Raccordement téléphonique cuivre	ORANGE	2202420008230	1 707,10 €	1 422,58 €
	Raccordement téléphonique fibre	ORANGE	2202420028832	916,80 €	764,00 €
	Raccordement électrique	ENEDIS	Acompte	646,56 €	538,80 €
			Solde	646,56 €	538,80 €
Frais divers	Taxe foncière	Trésor public		178,00 €	178,00 €
	Curage / Vidange	SUEZ		154,00 €	140,00 €
TOTAL				1 103 613,87 €	919 744,56 €